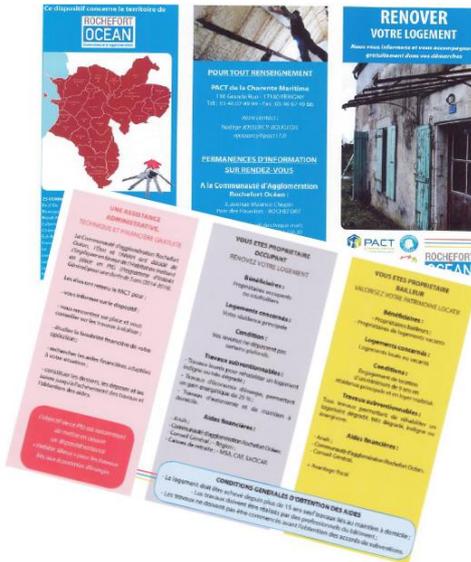


COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE ROCHFORT OcéAN (17) PROGRAMME D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Le PIG de la CARO a comme objectif de lutter contre la précarité énergétique et l'habitat dégradé et de favoriser l'adaptation du logement à la perte d'autonomie.

Brochure de communication



ÉLÉMENTS DE CADRAGE

- **Commanditaire :** Communauté d'Agglomération Rochefort Océan CARO
- **Périmètre :** 25 communes
- **Durée du marché :** 2014-2016

LES ATTENDUS ET OBJECTIFS

Ce dispositif s'adresse aux ménages aux ressources modestes et très modestes : primo-accédants, familles, personnes âgées ou handicapées... (Cf. plafond de ressources ANAH)

Il concerne des propriétés principales ou des logements mis en location.

Les travaux éligibles correspondent aux axes prioritaires identifiés par l'ANAH

- **La lutte contre l'habitat indigne et très dégradé** (électricité, charpente, assainissement...);
- **La lutte contre la précarité énergétique** (isolation, menuiserie, chauffage...);
- **L'adaptation du logement liée à la perte d'autonomie** (SdB, wc, monte escalier...);
- **Le développement d'une offre locative de qualité et abordable** (aides aux travaux des propriétaires bailleurs avec conventionnement des loyers).

Il participe à l'amélioration des logements, au soutien à l'accession à la propriété dans l'ancien et à la résorption de la vacance.

LES ÉTAPES DE LA MISSION

Notre mission est d'accompagner les particuliers au niveau administratif, financier et technique.

Après vérification de l'éligibilité du ménage et de son projet lors d'une de nos permanences, nous réalisons lors d'une visite et d'échanges réguliers :

- la vérification des devis ;
- la constitution du dossier administratif ;
- la réalisation du plan de financement ;
- la demande de paiement et versement des aides après travaux.

LES RÉSULTATS OBTENUS

→ **152 dossiers propriétaires occupants financés en 2 ans**

51% des logements ont gagné au moins une classe énergétique.

→ Des factures d'énergie largement diminuées

29 propriétaires occupants ont obtenu des aides pour des travaux d'adaptation

→ Un maintien à domicile favorisé

9 habitats dégradés → Enjeu du repérage et du signalement

→ **18 logements locatifs financés**

EXEMPLE PLAN DE FINANCEMENT

Propriétaires occupants :

- **Mise en accessibilité de la SdB :**
6 707 € Coût de travaux
 - Remplacement baignoire par douche à l'italienne
 - Suppression du bidet
 - Création d'un wc
- 70%** Taux de subvention (Anah, CARO, caisse de retraite)

Précarité énergétique :

- **13 576 €** coût travaux HT
 - Isolation des combles
 - Doublage d'un mur
 - Remplacement des menuiseries
 - Vmc
- 86%** taux de subvention (Anah, Habiter Mieux, CARO, CD17)

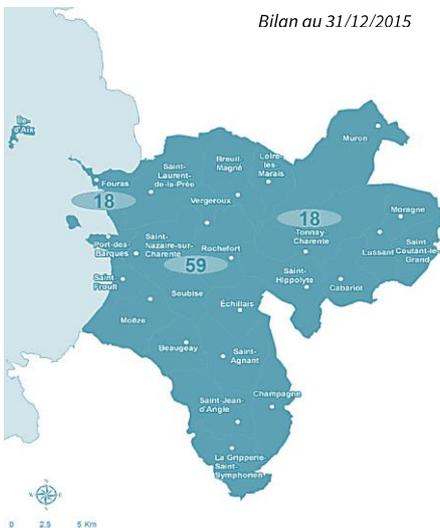
Habitat très dégradé :

- **35 007 €** coût travaux TTC dont MOE
 - Réhabilitation globale
 - Logement classé insalubre réparable
- 90%** taux de subvention (Anah, Habiter Mieux, CARO, CARSAT, Fondation Abbé Pierre)

Propriétaires bailleurs :

- **Réhabilitation d'un logement vacant de 69 m² :**
81 296 € Coût de travaux HT
50 % Taux de subvention (Anah, FART, CARO)
→ Loyer conventionné social de 419 €

Bilan au 31/12/2015



Photos avant / après

